Piloter et manager la transformation des ESAT

OBJECTIFS

- **Maîtriser les impacts des différentes réformes du secteur (Plan de transformation des ESAT, Loi Plein Emploi, etc.) sur le cadre réglementaire, notamment en termes de renforcement des droits des travailleurs et de sécurisation des parcours ;**
- **Renforcer la démarche inclusive des ESAT et développer des parcours individualisés favorisant la montée en compétences.**

POUR QUI ?

Directeurs, cadres techniques, cadres administratifs, adjoints techniques, chefs de service d'ESAT.

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours / 12 h.

COÛT

- **Intra-muros :** 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.
- **Inter-établissements :** 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuners à la charge des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe,etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

INTERVENANT

Didier RAMBEAUX ou **Sébastien HONORÉ** ou **Pierre BARRANDE**

Inter & Intra
15-16 octobre 2026
Paris

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).
Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

JOUR 1

de 9h30 à 12h30 : les évolutions du cadre réglementaire

- La mission des ESAT,
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005, statut travailleur) ;
- La non-discrimination comme axe majeur de transformation des politiques publiques ;
- Le virage inclusif et l'orientation en milieu ordinaire de travail.

de 13h30 à 16h30 : le renforcement des droits des travailleurs et la sécurisation des parcours

- L'ESAT « Bouclier Social » et la relégitimisation du secteur protégé ;
- Les principaux axes du Plan de transformation des ESAT : présentation et analyses ;
- L'augmentation des droits des travailleurs et de leur pouvoir d'agir ;
- L'élargissement des trajectoires professionnelles ;
- Les impacts de la Loi Plein emploi : vers une évolution du statut des travailleurs d'ESAT ?

JOUR 2

de 9h00 à 12h00 : l'impact sur l'évolution du modèle économique

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale des ESAT ;
- L'inscription des ESAT dans une démarche inclusive : favoriser le droit commun et la porosité avec le milieu ordinaire, transformer l'offre économique des ESAT, développer les partenariats (SPE, EA, Emploi accompagné, ...).

de 13h00 à 16h00 : l'impact sur les politiques d'accompagnement des travailleurs

- La Professionnalisation par la formation : principe d'éducabilité, construction des Projets Professionnels Individuels, développement des compétences, mise en œuvre et valorisation du Plan de Formation (une ingénierie complexe) ;
- Le pouvoir d'agir des travailleurs et l'autodétermination ;
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.